

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N° 14-7-17

Ecoles

Fusion écoles maternelle et élémentaire
Maxence Van der Meersch

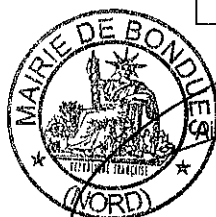
Rapport de Madame Anne-Catherine Derville,
Adjointe la vie scolaire

Les écoles Maxence Van der Meersch sont composées de 5 classes maternelles et 10 classes élémentaires.

Il paraît judicieux de fusionner ces deux écoles dans le but de renforcer la coordination entre les classes maternelles et primaires grâce à une seule et même direction et conforter la cohérence éducative et pédagogique.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-30 du code général des collectivités territoriales, il vous est proposé de fusionner, à la prochaine rentrée scolaire, les écoles maternelle et élémentaire Maxence Van der Meersch en un groupe scolaire.

CA du 25 novembre 2014
CG du 2 décembre 2014



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire